

## Extrait du Registre Des Délibérations

L'an deux mille dix huit  
Le 28 Mars à 18 heures

Le Conseil Communautaire du Grand Cubzaguais Communauté de Communes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Val de Virvée, au Centre de Loisirs Sans Hébergement Aubie et Espessas, 9 rue du Cros, sous la présidence de Monsieur DUMAS Alain, Président de séance.

Date de convocation le 22 Mars 2018.

DELEGUES EN EXERCICE : 37  
NOMBRE DE PRESENTS : 25  
NOMBRE DE VOTANTS : 33

### **Objet : TARIFICATION PISCINES D'ETE 2018**

Présents : 25

**BOBET Arnaud (Saint André de Cubzac), BOURSEAU Christiane (Virzac), BRIDOUX MICHEL Nadia (Cubzac les Ponts), BRUN Jean Paul (Saint Antoine-Val de Virvée) COUPAUD Catherine (Pugnac), COURSEAUX Michaël (Saint André de Cubzac), DAILLY Philippe (Saint André de Cubzac) DUMAS Alain (Saint Gervais), FAMEL Olivier (Saint André de Cubzac), FUSEAU Michael (Pugnac), GAILLARD Michel (Prignac et Marcamps) GUINAUDIE Sylvain (Aubie/Espessas-Val de Virvée), GUINAUDIE Valérie (Mombrier), ISIDORE Jean Marc (Bourg), JEANNET Serge (Gauriaguet), JOLY Pierre (Bourg), LAVAUD Véronique (Saint André de Cubzac), LUSSEAU Angélique (Saint André de Cubzac) , MERCADIER Armand (Salignac - Val de Virvée), MIEYEVILLE Georges (Saint André de Cubzac), MONSEIGNE Célia (Saint André de Cubzac), PINSTON Stéphane (Saint André de Cubzac), ROUX Jean (PUGNAC), SAEZ Catherine (Tauriac), SUBERVILLE Jean Pierre (Saint Laurent d'Arce)**

Absents excusés ayant donné pouvoir : 8

**AYMAT Pascale (Saint André de Cubzac) pouvoir à Georges MIEYEVILLE, BORRELLY Marie Claire (Saint André de Cubzac) pouvoir à Michael COURSEAUX, GRAVINO Bruno (Saint Trojan) pouvoir à Jean ROUX, LOUBAT Sylvie (Salignac-Val de Virvée) pouvoir à Armand MERCADIER, MANSUY Ludovic (Saint André de Cubzac) pouvoir à Olivier FAMEL, POUCHARD Éric (Lansac) pouvoir à Catherine SAEZ, RAYNAL Vincent (Cubzac les Ponts) pouvoir à BRIDOUX MICHEL Nadia, TABONE Alain (Cubzac les Ponts) pouvoir à Alain DUMAS**

Absents excusés : 4

**BLANC Jean Franck (Teuillac), LARRIEU Josette (Saint Gervais), MABILLE Christian (Peujard), SAGASTI Sylvie (Peujard),**

**Secrétaire de séance : Nadia BRIDOUX MICHEL**

Dans le cadre de la compétence Piscines d'été de la Communauté de Communes du Cubzaguais, il convient de fixer les tarifs des Piscines d'été de Bourg, Saint-André-de-Cubzac et Val de Virvée pour la saison 2018.

Les tarifs proposés sont ceux appliqués en 2017. Un seul changement est à noter sur la Piscine de Bourg, où le prix d'entrée pour un enfant de moins de 18 ans passe de 1,90 à 2€.

<b>BOURG</b>	
0/3 ans	Accès libre
<b>3/17 ans</b>	<b>2,00 €</b>
<b>A partir de 18 ans</b>	<b>2,50 €</b>
<b>Carte 10 entrées 3/17 ans</b>	<b>18,00 €</b>
<b>Carte 10 entrées à partir de 18 ans</b>	<b>20,00 €</b>
Groupe moins de 18 ans (plus de 10 pers)	1,50 €

<b>SAINT ANDRE DE CUBZAC</b>	
0/3 ans	Accès libre
<b>3/17 ans</b>	<b>1,50 €</b>
<b>A partir de 18 ans</b>	<b>2,00 €</b>
<b>Carte 10 entrées 3/17 ans</b>	<b>12,00 €</b>
<b>Carte 10 entrées à partir de 18 ans</b>	<b>18,00 €</b>
Groupe moins de 18 ans (plus de 10 pers)	1,20 €

<b>VAL DE VIRVEE</b>	
0/3 ans	Accès libre
<b>3/17 ans</b>	<b>1,10 €</b>

<b>A partir de 18 ans</b>	<b>1,60 €</b>
<b>Carte 10 entrées 3/17 ans</b>	<b>8,80 €</b>
<b>Carte 10 entrées à partir de 18 ans</b>	<b>12,80 €</b>
Groupe moins de 18 ans (plus de 10 pers)	1,00 €

Par ailleurs, il est proposé les dispositifs de gratuité suivants :

#### **Apprentissage de la natation**

● **Piscine de Bourg - Gratuité pour les établissements scolaires** des communes membres de Grand Cubzaguais Communauté de Communes et pour les élèves de 6<sup>ème</sup> du collège de Bourg. Des créneaux d'une heure sont proposés le matin et de 45 minutes l'après-midi, pendant la période scolaire.

#### **Soutien aux familles en difficulté**

● **Piscine de Saint André de Cubzac - Une carte de 10 entrées gratuites** est remise par le CCAS de la commune de Saint André de Cubzac, à tous les membres d'une même famille, soutenus par le Centre d'Action Sociale. Ce dernier rembourse à Grand Cubzaguais Communauté de Communes le prix de ces entrées.

#### **Gratuité à la piscine de Val de Virvée pour les - de 16 ans**

● **Piscine de Val de Virvée - Une carte gratuite** est délivrée aux enfants de moins de 16 ans, des communes déléguées de Val de Virvée (dans le cadre du transfert de charges). Ce dispositif est étendu aux enfants des 16 communes de la CdC, à la demande des communes.

Une participation aux frais de fonctionnement de la piscine, au réel du nombre d'entrées des moins de 16 ans des communes intéressées sera versée au Grand Cubzaguais, par les communes concernées.

#### **Gratuité pour les pompiers**

● **Piscine de Saint André de Cubzac** - Sous convention avec le SDIS 33, les pompiers de Saint André de Cubzac peuvent utiliser la piscine du lundi au samedi de 10h30 à 12h et 16h à 19h, en accès libre.

● **Piscine de Bourg** - Après demande motivée par courrier, au Président de la CDC, les pompiers de Bourg peuvent accéder à la piscine à titre gracieux : le lundi et le jeudi de 12h à 13h et le vendredi de 19h à 20h (en même temps que le Club de Natation).

Sur proposition de la commission n°5 « Petite Enfance, Enfance, Jeunesse, Vie associative », réunie le 7 mars 2018,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- D'approuver les tarifs ci-dessus pour les entrées à la Piscine de Bourg, Saint-André-de-Cubzac et Val de Virvée,

N°2018-33

Envoyé en préfecture le 04/04/2018

Reçu en préfecture le 04/04/2018

Affiché le

**SLO**

ID : 033-243301223-20180329-201833-DE

- D'appliquer les dispositifs de gratuité pré-cités,
- D'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les décisions nécessaires à l'application de la présente décision.

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 5

Enregistrée en sous-préfecture

Le :

Pour extrait certifié conforme

Publiée le :

Fait à Saint André de Cubzac

Le 29 Mars 2018.

Le Président,

A.DUMAS

